



Fonds au Profit des Victimes
The Trust Fund for Victims



VISITE CONJOINTE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**RAPPORT DE LA VISITE DE SUIVI DU PROGRAMME DU FONDS AU PROFIT DES
VICTIMES PAR LE CANADA, LES PAYS-BAS ET LE SENEGAL
A BUNIA, PROVINCE DE L'ITURI**

30 OCTOBRE – 3 NOVEMBRE 2022



www.trustfundforvictims.org

SOMMAIRE

I. RESUME EXECUTIF.....	3
II. COORDONNÉES DU FONDS AU PROFIT DES VICTIMES.....	4
III. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA VISITE.....	4
3.1. Contexte.....	4
3.2. Objectifs.....	5
IV. DEROULEMENT DE LA VISITE.....	5
4.1. Journée 1 : 31 octobre 2022.....	6
4.1.1. Civilités au Gouverneur de la province de l'Ituri.....	6
4.1.2. Dîner de travail des ambassadeurs avec le Fonds au profit des victimes, autorités provinciales, représentants d'agences de l'ONU et ONG.....	7
4.2. Journée du 1 ^{er} novembre 2022.....	8
4.2.1. Présentation des programmes du Fonds au Profit des Victimes.....	9
4.2.2. Activité d'éducation à la paix avec les élèves de l'école primaire et secondaire Shalom : Projet d'assistance « <i>Education à la Paix</i> ») exécuté par Missionnaire d'Afrique.....	10
4.2.4. Visite du centre neuropsychiatrique CAPSM, partenaire du « <i>Projet de réparation Lubanga</i> » exécuté par COOPI.....	13
4.2.5. Dîner de travail avec le Fonds au profit des victimes et les partenaires d'exécution ..	13
4.3. Journée du 02 novembre 2022 :.....	14
4.3.1. Témoignages des victimes des projets d'assistance mis en œuvre par les partenaires d'exécution AMAB, SOPROP, AFEDEM, COOPI.....	15
4.3.2. Journée porte ouverte et exposition d'œuvres d'art des bénéficiaires des programmes du Fonds au profit des victimes mis en œuvre par les partenaires d'exécution COOPI, AFEDEM, SOPROP, AMAB, Médecins du Monde, Missionnaires d'Afrique et World Relief.....	19
4.4. Journée du 03 novembre 2022 :.....	29
4.4.1. Témoignages des victimes des réparations Lubanga et Katanga.....	30
4.4.2. Conférence de presse de clôture.....	32
V. COMMUNICATION ET VISIBILITE DE LA VISITE.....	33
VI. RESULTATS DE LA VISITE.....	33
VII. CONCLUSION ET PROCHAINE ETAPE.....	34
ANNEXE : DISCOURS DE LA DIRECTRICE DU FONDS.....	35

I. RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de ses activités de redevabilité, le Fonds au profit des victimes (« le Fonds ») a organisé une mission des Etats parties représentés par les ambassadeurs du Canada, des Pays-Bas et du Sénégal accrédités en RDC, du 31 octobre au 4 novembre 2022 à Bunia. Cette mission a été marquée par 4 jours de travail durant lesquels la délégation des ambassadeurs s'est familiarisée avec l'ensemble des acteurs clés de la province, notamment les autorités provinciales, les agences des Nations Unies, les ONG internationales et locales exécutant des projets dans l'Est de la RDC, y compris les partenaires d'exécution du Fonds, la société civile, les communautés et les bénéficiaires des projets du Fonds au Profit des Victimes.

La première journée du 31 octobre a été marquée par des civilités au Gouverneur de l'Ituri, Son Excellence Monsieur Johnny Luboya, puis par un diner de travail avec le Fonds, les autorités provinciales et locales, les agences des Nations Unies et des organisations humanitaires. A l'occasion de ce diner, la directrice par intérim du Fonds a fait le point sur les actions du Fonds dans le monde en général et en RDC en particulier et des besoins financiers en ce qui concerne les projets du Fonds en RDC qui s'élèvent à trois millions de dollars, pour couvrir l'ensemble de ses programmes d'assistance et de réparation en RDC en 2023.

La seconde journée du 1er novembre a été consacrée à la visite des sites de quelques projets d'assistance et de réparation du Fonds au profit des victimes, exécutés par le biais de ses partenaires de mise en œuvre. Avant la phase de terrain, la responsable du programme de la RDC a présenté son programme, qui depuis 2008 a touché plus de 50 000 victimes, dont 19 251 en 2022, soit 16 445 bénéficiaires pour les activités d'éducation à la paix et 2 776 victimes, dont 1 224 pour ses projets de réparation et 1 552 pour ses projets d'assistance. La responsable de programme a, en fin de présentation, réitéré le besoin de financements de la somme totale de dix millions de dollars afin de permettre la réalisation adéquate du programme du Fonds en RDC.

Par la suite, les visites de terrain ont commencé par une activité d'éducation à la paix qui a vu la participation de plus de 500 enfants et jeunes, puis la visite du centre de formation les Rebâisseurs dans lequel 93 victimes bénéficiaires du projet Lubanga apprennent un métier en vue de leur installation, et enfin une visite du centre neuropsychiatrique CAPSM, qui offre une prise en charge psychologique aux victimes du projet Lubanga. La deuxième journée s'est achevée par un diner de travail des ambassadeurs avec les partenaires d'exécution du Fonds des provinces d'Ituri, du Nord et du Sud Kivu et des bénéficiaires des programmes du Fonds.

La troisième journée du 2 novembre, qui a vu la participation du gouverneur de la province, était consacrée aux victimes bénéficiaires des projets d'assistance, qui ont donné des témoignages très poignants et émouvants, mais remplis d'espoir, car démontrant l'amélioration et les changements positifs dans leur vie après avoir bénéficié des projets du Fonds. La seconde activité de cette journée était dédiée à une journée portes ouvertes avec une centaine de participants et, à l'occasion de laquelle, les partenaires d'exécution et les victimes bénéficiaires ont présenté l'ensemble de leurs réalisations respectives.

Enfin, la quatrième et dernière journée de la mission des ambassadeurs était cette fois-ci dédiée aux bénéficiaires des projets de réparation, notamment des affaires Lubanga et Katanga qui ont également témoigné de la transformation de leur vie après avoir bénéficié des projets de réparation du Fonds. La mission s'est achevée par une conférence de presse à l'occasion de laquelle les ambassadeurs ont exprimé leur satisfaction de la mission.

Cet évènement hautement médiatisé par une dizaine de chaînes de radio, presse écrite, presse en ligne et télévision nationale, a touché plus de dix millions de personnes et a atteint ses objectifs en termes de redevabilité, d'impact et de visibilité.

La finalité étant de faire le point sur le travail du Fonds en RDC vis-à-vis des parties prenantes, afin de bénéficier davantage de ressources. Cette mission est pour le Fonds le début d'une série d'activités de visibilité, qui visent à mobiliser davantage de ressources pour rendre accessible à des milliers de victimes la justice réparatrice en réparant les préjudices socioéconomiques, psychologiques et physiques subis par ces victimes de crimes relevant de la compétence de la CPI en RDC.

II. COORDONNÉES DU FONDS AU PROFIT DES VICTIMES

Pour de plus amples informations sur le Fonds au profit des victimes, veuillez écrire à l'adresse trustfundforvictims@icc-cpi.int ou vous rendre sur le site web www.trustfundforvictims.org.

Point focal en RDC : Kizita Forgwe, Responsable des programmes du Fonds au profit des victimes.

III. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA VISITE

3.1. Contexte

Le Fonds au profit des victimes est le premier de son genre au niveau mondial visant à atténuer les souffrances des victimes contribuant à mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves. Il a été créé par l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour Pénale internationale (CPI), en 2002 conformément à l'article 79 du Statut. Le Fonds a été établi au profit des victimes d'actes réprimés par le Statut de Rome et a été créé pour remplir deux fonctions distinctes :

- (i) Mandat de réparation : mettre en œuvre les réparations ordonnées par la CPI dans le cadre d'affaires individuelles, financées par les amendes et les confiscations prononcées à l'encontre des personnes condamnées et complétées par les « autres ressources » du Fonds au Profit des Victimes ; et
- (ii) Mandat d'assistance : fournir une assistance physique, psychologique et matérielle aux victimes et à leurs familles dans les pays en situation de conflits pour des crimes relevant de la compétence de la CPI, en utilisant le financement volontaire des États, des organisations, du secteur privé et des individus.

En aidant les victimes à retrouver une vie digne et contributive au sein de leurs communautés, le Fonds vise à contribuer à la réalisation d'une paix durable par la promotion de la justice réparatrice et de la réconciliation. Les objectifs stratégiques du Fonds sont les suivants :

- (i) L'impact
Les victimes surmontent le préjudice qu'elles ont subi, mènent une vie digne, contribuent à la réconciliation et à la consolidation de la paix au sein de leur communauté.
- (ii) La performance
Le Fonds au profit des victimes, agissant en accord avec la CPI, assure la bonne gouvernance, la responsabilité et la transparence dans toutes ses activités et s'assure de disposer de capacités et de ressources adéquates pour le bon fonctionnement de ses programmes de réparation, tout en respectant les exigences d'efficacité, d'efficacités et de proportionnalité.

Le Secrétariat du Fonds, basé à La Haye et disposant de personnel dans les bureaux de pays, est financé par le budget de la CPI. Le Secrétariat est composé d'experts du programme et de juristes spécialisés dans le domaine de mise en œuvre des réparations et d'un personnel de soutien administratif et financier. Le Greffe de la CPI apporte également un soutien au Fonds. Afin de bien mener son mandat, le Fonds doit gérer des fonds, y compris ceux de la personne condamnée et collectés par le biais d'amendes et des confiscations, et est tenu de collecter des fonds, en particulier des contributions volontaires venant d'États et de donateurs privés. Le Fonds reçoit actuellement entre 2,6 et 2,7 millions d'euros par an de la part de donateurs.

Le Fonds met aujourd'hui en œuvre des programmes dans cinq pays : la République Centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Mali et l'Ouganda. En République Démocratique du Congo, en particulier dans la province de l'Ituri, le Fonds met actuellement en œuvre des programmes de réparation dans l'affaire *Lubanga* et l'affaire *Katanga*, ainsi qu'un programme initial de réparation dans l'affaire *Ntaganda*. L'ordonnance de réparation de la CPI dans l'affaire *Al Faqi Al Mahdi* est actuellement mise en œuvre au Mali avec un accent sur Tombouctou.

Le Fonds lancera prochainement des programmes supplémentaires, notamment un programme de réparations en République Démocratique du Congo pour l'affaire *Ntaganda* et des programmes d'assistance en Géorgie, au Kenya et au Mali.

3.2. Objectifs

La visite de suivi du programme du Fonds à Bunia, Est de la RDC a visé les objectifs suivants :

- (i) Comprendre le travail du Fonds sur le terrain, en particulier dans la mise en œuvre des réparations, rencontrer et échanger avec les victimes, les partenaires de mise en œuvre et évaluer l'impact des projets pour les mandats d'assistance et de réparation du Fonds ;
- (ii) Sensibiliser les parties prenantes en RDC et ailleurs sur le travail du Fonds ainsi que promouvoir la collecte de fonds pour la mise en œuvre des programmes de réparation et d'assistance pour les victimes des crimes sous la compétence de la CPI ;
- (iii) Accroître la visibilité du Fonds pour lui permettre de collecter des fonds pour répondre aux besoins des victimes.

IV. DEROULEMENT DE LA VISITE

Une délégation composée des ambassadeurs du Canada, des Pays-Bas et du Sénégal en RDC a effectué une visite de cinq jours à Bunia, du 31 octobre au 4 novembre 2022.

Ces ambassadeurs ont été accueillis à l'aéroport de Murongo à Bunia par la Directrice Exécutive par intérim du Fonds au Profit des Victimes basée à la Haye en mission à Bunia et les membres de son bureau en RDC. La délégation s'est ensuite rendue au cabinet du Gouverneur de province pour des civilités. Cette première journée s'est clôturée par un dîner qui a regroupé ces hôtes, les membres du comité provincial de sécurité de la province de l'Ituri, le chef de bureau de la Monusco et les représentants de certaines agences des Nations Unies et des organisations internationales et nationales qui exécutent les différents projets dans l'Ituri.

Pendant leur séjour, les trois ambassadeurs ont également visité les sites où sont exécutés les projets de réparation et d'assistance du Fonds au Profit des Victimes. A cette occasion, ils ont échangé avec les bénéficiaires sur l'impact de ces actions dans leur vie, et ont également suivi les témoignages des victimes de crimes commis à l'Est de la RDC, dont les auteurs ont été jugés par la Cour Pénale

Internationale. Ils ont pu apprendre comment la vie de ces victimes s'est transformée grâce aux programmes de réparation et d'assistance financés par le Fonds au profit des victimes, à travers ses différents contributeurs. Les œuvres d'art et produits d'activités des bénéficiaires ont été exposés au public au cours d'une journée portes ouvertes organisée à l'occasion de la visite de cette délégation.

4.1. Journée 1 : 31 octobre 2022

4.1.1. Civilités au Gouverneur de la province de l'Ituri

Dans les échanges qu'ils ont eus dans la soirée avec le Gouverneur de province de l'Ituri, le Général Johnny LUBOYA, les trois ambassadeurs ont expliqué l'objet de leur visite qui consiste principalement à s'imprégner des programmes de réparation et d'assistance en faveur des victimes grâce aux contributions des Etats parties du Statut de Rome.

« C'est un programme très important et nous aimerons voir quels sont les résultats et comment avec un tel programme on peut contribuer à la réconciliation et à la continuation des vies dans la paix des personnes victimes des violences » a dit l'un des ambassadeurs.

Cette mission diplomatique avait également pour objectif de montrer l'engagement de la Communauté Internationale et sa solidarité avec le peuple de l'Est de la RDC. C'est une occasion de discuter avec la population pour la recherche de la paix.

« Le conflit a longtemps duré en RDC, on a besoin de la paix. Tout ce que nous pouvons faire pour contribuer à cette paix, on va le faire », ont signifié les ambassadeurs au Gouverneur. Et d'ajouter : *Nous sommes préoccupés par tout ce qui se passe ici et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'on sorte de cette situation le plus rapidement possible* », ont-ils conclu.

De son côté, le Gouverneur a fait le briefing de la situation sécuritaire dans la province en rassurant ses hôtes des avancées significatives dans le processus de paix depuis la signature des actes d'engagement de cessation des hostilités par les groupes armés.

« Nous avons eu des discussions très approfondies qui nous ont permis de mieux connaître les problèmes de l'Ituri et on en est sorti avec de l'espoir. Au-delà des apparences, la violence est en train de s'estomper ».

Le chef de l'exécutif provincial a souhaité à ses hôtes un bon séjour et un fructueux travail.



Civilités au
Gouverneur de l'Ituri
De gauche à droite :
Benoit-Pierre Laramée,
ambassadeur du
Canada, Jolke
Oppewal, ambassadeur
des Pays-Bas, Johnny
Luboya, Gouverneur de
l'Ituri, Franziska
Eckelmans, Directrice
par intérim du Fonds,
et Papa Talam Diao,
ambassadeur du
Sénégal

4.1.2. Dîner de travail des ambassadeurs avec le Fonds au profit des victimes, autorités provinciales, représentants d'agences de l'ONU et ONG

Les échanges entre ces personnalités se sont poursuivis dans la soirée à travers un dîner qui a regroupé également d'autres membres du Conseil provincial de sécurité et les représentants des agences de l'ONU.

Pour la Directrice par intérim du Fonds au Profit des Victimes à la Haye, ce dîner est un cadre d'échanges pour discuter avec les partenaires sur ce que sont la réparation et l'assistance aux victimes, de leurs attentes sur le travail qui reste à faire dans le but de devenir plus efficace avec les partenaires.

« Aujourd'hui, j'ai une claire impression de ce que les partenaires font. Vraiment vous êtes notre main, notre pied dans les territoires où se trouvent les victimes. Vous faites un travail super important, un travail qui donne de l'espoir aux victimes, une action qui a pour but de changer des vies, de donner de l'espoir aux victimes pour continuer avec leur vie, je vous remercie pour ça très sincèrement ».

La Directrice Exécutive par intérim du Fonds au Profit des victimes ensuite insisté sur la nécessité de mobiliser des fonds supplémentaires tels que fixés par les ordonnances de réparation de la CPI soit 10 millions d'euros dans l'affaire de Thomas Lubanga dont 4 million 500 mille sont déjà versés par les Etats parties.

« Nous avons besoin de vos actions, il s'agit de soutien politique et de soutien financier. Pour continuer avec l'affaire Lubanga, nous avons un besoin urgent de lever les mois à venir environ deux millions d'euro. Afin de poursuivre le programme du Fonds dans les trois provinces, nous devons en toute urgence lever au cours de deux prochains mois, environ 800 mille euros au minimum. Les besoins des victimes sont énormes » a-t-elle conclu.



Allocution de la directrice exécutive par intérim du Fonds lors du dîner de travail avec les agences des Nations unies et les autorités provinciales

Dans son allocution, le Gouverneur a déclaré que la visite des ambassadeurs en Ituri est une grande surprise et un grand plaisir pour le peuple de l'Est de la RDC qui vit des moments très difficiles. Il a exprimé sa gratitude pour toutes les actions de la Communauté Internationale pour l'accompagnement de cette population meurtrie.

« Nous avons été ensemble dans la réparation à travers tout ce que vous faites, nous avons été ensemble pour la gouvernance sécuritaire, la justice etc. Et tout ça pour le bien-être de la population. Votre accompagnement, tout ce que vous nous donnez, nous avons créé ensemble l'espoir et nous avons construit en même temps la confiance avec ce peuple qui a tant souffert », a expliqué le Gouverneur.

Pour lui, cette visite des ambassadeurs augure d'un avenir meilleur pour la population. *« Je vous remercie au nom du peuple pour votre accompagnement et tout ce que vous allez voir et toutes les informations que vous allez récolter. Nous pouvons envisager encore un avenir meilleur »,* a-t-il renchéri.



Participants présents au diner de travail

4.2. Journée du 1^{er} novembre 2022

La journée du 1er novembre a été marquée par 5 activités majeures, notamment la présentation du programme du Fonds au Profit des Victimes en RDC, l'activité d'éducation à la paix, la visite du centre de formation les Rebâtitseurs, la visite du centre neuropsychiatrique CAPSM et un diner de travail avec les partenaires d'exécution du Fonds au profit des Victimes.

Le programme a démarré par la présentation du programme du programme de TFV en RDC, par la responsable du programme Kizita Forgwe.

Par la suite, des activités ont eu lieu avec les élèves du projet d'assistance « Ecole de la Paix » exécuté par l'organisation Missionnaires d'Afrique. Plus de 500 élèves ont à cette occasion effectué plusieurs

prestations d'éducation à la paix, notamment des poèmes, des sketches et autres activités de groupes d'éducation à la paix.

La délégation s'est ensuite rendue au centre de formation professionnelle les Rebâisseurs partenaire de l'organisation COOPI qui exécute le projet de « réparation Lubanga ». La délégation a visité les différentes filières de formation et échangé avec les responsables de l'établissement et les bénéficiaires.

La quatrième étape de la journée a été la visite du centre neuropsychiatrique CAPSM, partenaire de l'organisation COOPI, toujours dans le cadre du projet de « réparation Lubanga », pendant laquelle la délégation a échangé avec les responsables du centre pour comprendre les modalités de prise en charge psychologique et psychiatrique des victimes, et avec les victimes, qui ont témoigné des changements et améliorations de leur état psychologique.

La journée s'est enfin achevée par un dîner de travail des ambassadeurs avec l'ensemble des partenaires d'exécution du Fonds au Profit des Victimes et de quelques bénéficiaires des projets d'assistance.



Accueil de la délégation des ambassadeurs et du Fonds au Profit des Victimes à l'université Shalom de Bunia, dans le cadre du projet à l'école de la paix

4.2.1. Présentation des programmes du Fonds au Profit des Victimes (Salle de réunion Executive Lodge)

La présentation du programme du Fonds au Profit des Victimes en RDC a été faite par Kizita Forgewe, responsable du programme de la RDC, en présence des ambassadeurs du Canada, des Pays-Bas, du Sénégal et de la directrice par intérim du Fonds au Profit des Victimes.

Après avoir présenté les fondements et les ambitions stratégiques du Fonds au Profit des Victimes, la responsable de programme a présenté les programmes d'assistance et de réparation en RDC, tout en expliquant les différences entre les mandats d'assistance et de réparations. Selon la responsable de programme, l'assistance est en lien avec une situation, indépendamment de la responsabilité pénale ou des procédures judiciaires de la CPI, tandis que la réparation est en lien avec une affaire et directement liée à la responsabilité pénale d'une personne condamnée.

Elle a également fait cas du caractère général de l'assistance à toutes les victimes de crimes relevant de la compétence de la CPI, contrairement aux réparations qui ont un caractère spécifique, et dans lesquelles seules les victimes des crimes spécifiques pour lesquels la personne est condamnée peuvent en bénéficier. Enfin comme dernier élément de distinction, la responsable de programme a évoqué le caractère non judiciaire de l'assistance qui peut revêtir une forme de réparation administrative et non judiciaire relevant du mandat autonome du Fonds au Profit des Victimes et du pouvoir discrétionnaire de son Conseil de direction, à l'opposé de la réparation, qui est ordonnée par la Cour à la suite d'une procédure judiciaire, et à l'issue de laquelle la CPI peut saisir le Fonds au profit des victimes, pour mettre en œuvre une ordonnance de réparation.

Concernant le programme en RDC, la responsable de programme a évoqué que le programme depuis sa création en 2008 jusqu'en 2022, avait pris en charge plus de 50 000 victimes à travers ses différents programmes. Pour cette année 2022, le programme de la RDC a soutenu 19 251 bénéficiaires, dont 16 445 bénéficiaires pour le projet d'assistance d'éducation à la paix et 2 776 victimes de la CPI, réparties en 1 552 victimes pour le programme d'assistance holistique des victimes à travers 6 partenaires (AMAB, COOPI, World Relief, SOPROP, Médecins du Monde et AFEDEM), et 1 224 victimes de projets de réparation Lubanga et Katanga, ainsi que la phase de prise en charge des victimes en situation d'urgence du projet de réparation Ntaganda.

Pour finir, la responsable de programme a présenté la situation financière du programme de la RDC et les besoins en financement qui s'élèvent à 10,051,594 \$.

4.2.2. Activité d'éducation à la paix avec les élèves de l'école primaire et secondaire Shalom : Projet d'assistance « Education à la Paix ») exécuté par Missionnaire d'Afrique

Parmi les sites ciblés pour ce projet d'Education à la Paix, il y a le Complexe scolaire Shalom de Bunia où la délégation a été accueillie par plus de 300 élèves parmi les 15 000 bénéficiaires identifiés au cours de cette année scolaire 2022-2023. Dans le cadre de projet Education à la Paix, un projet qui vise la non-répétition des crimes, un paquet d'activités est mis en œuvre dans les 88 établissements scolaires primaires et secondaires et dans les centres d'encadrement des enfants en situation difficile, dans les trois provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud Kivu. Selon un des responsables de ce projet, environ 350 000 enfants à l'Est de la RDC ont bénéficié de ce projet depuis 2008.

Frédéric MUNGOBIJIRA, superviseur des activités, a déclaré que les retombées de ce projet sont multiples surtout l'intériorisation de la culture de la paix chez les bénéficiaires, la cohésion sociale entre les communautés à travers le programme d'Education à la Paix.

« L'école de la paix stimule l'entraide et le comportement coopératif, favorise le débat communautaire sur la mémoire et l'avenir des communautés vivant ensemble. Ce projet permet une diminution sensible de l'esprit de participation à la violence sous toutes ses formes chez les enfants et les jeunes bénéficiaires du projet. Et grâce à l'éducation à la paix, les élèves participent à la sensibilisation des membres de leurs communautés pour ne plus participer à des violences. »

Cependant, il a demandé aux ambassadeurs de mobiliser plus de moyens afin de sensibiliser encore plus de jeunes. *« Etant donné que l'éducation à la paix est nécessaire pour briser les cycles des violences et des conflits dans nos milieux en travaillant surtout sur les enfants, qui sont la base de toute la communauté, il y a la nécessité d'augmenter le financement.*



Jeune fille bénéficiaire du projet exécutant magistralement un poème sur les atrocités en Ituri

Grace à ce projet d'Ecole de la Paix, un des jeunes, Daniel BACHEBANDEY qui a été criblé de 12 balles pendant la guerre interethnique de 2002 vers la localité de Kilo, s'est converti en artisan de la paix et sensibilise d'autres jeunes à adopter la paix comme mode de vie.



Témoignage d'un jeune Daniel Bachebandey



Vue des enfants et jeunes bénéficiaires du projet, lors de l'activité

4.2.3. Visite des victimes apprentis du centre de formation professionnelle « les Rebâtitseurs », partenaire du « Projet de réparation Lubanga » exécuté par COOPI

Dans le cadre du projet Lubanga, COOPI partenaire d'exécution du Fonds au Profit des Victimes prendra en charge jusqu'en 2025, 2 500 victimes qui bénéficieront de formation qualifiantes et en commerce. Actuellement 630 victimes ont bénéficié et continuent de bénéficier de formations qualifiantes et en commerce, dont 93 au centre de formation les Rebâtitseurs, dans divers domaines, notamment en couture, coiffure, informatique, mécanique, etc.

La visite du centre a commencé par la présentation du centre et de ces objectifs par le directeur du centre, James BYENSI, puis par la visite des filières de couture, de coiffure, d'informatique et de mécanique que fréquentent les bénéficiaires du projet Lubanga. Par la suite un déjeuner de travail avec les bénéficiaires à huis clos, à l'occasion duquel les victimes se sont exprimées sur les formations qu'elles reçoivent et sur les perspectives et leurs projets de vie.



Visite du centre de formation les Rebâtitseurs
De gauche à droite :
Jolke Oppewal, ambassadeur des Pays-Bas, Papa Talam Diao, ambassadeur du Sénégal, Franziska Eckelmans, Directrice par intérim du Fonds, Benoit-Pierre Laramée, ambassadeur du Canada, et James Byensi, directeur-Président des Rebâtitseurs

4.2.4. Visite du centre neuropsychiatrique CAPSM, partenaire du « Projet de réparation Lubanga » exécuté par COOPI

Après la visite du centre de formation les Rebâtitseurs, le cap a été mis à la clinique Neuropsychiatrique Universelle, CNPU/CAPSM, de l'organisation nationale PADI, prestataire de santé mentale et partenaire de l'organisation COOPI, dans le cadre du projet de réparation Lubanga. Le CAPSM a au cours de cette année 2022, offert des services de prise en charge psychosociale, psychologique et psychiatrique à 801 bénéficiaires du projet, dont 113 cas graves qui ont bénéficié d'une prise en charge clinique plus approfondie.

La visite a démarré par la présentation du centre et des services offerts aux bénéficiaires du projet, suivi des échanges avec le personnel du centre et les victimes internées dans le centre lors du passage de la délégation.

Certaines victimes présentes au centre ont témoigné d'améliorations de leur état psychologique, et exprimé leur gratitude aux contributeurs du Fonds au Profit des Victimes, qui œuvre pour leur réhabilitation psychologique.



Visite du centre neuropsychiatrique CAPSM
La délégation des ambassadeurs et du Fonds en compagnie du personnel du CAPSM

4.2.5. Dîner de travail avec le Fonds au profit des victimes et les partenaires d'exécution

C'était un moment de partage d'expériences entre les partenaires de mise en œuvre des programmes de réparations et d'assistance et l'équipe du Fonds au Profit des Victimes en présence des ambassadeurs de trois pays : le Canada, les Pays-Bas et le Sénégal.

« Aujourd'hui, on a eu l'opportunité de voir le travail que vous faites en pratique, c'est une bonne expérience pour nous de voir avec quelle qualité, quelle motivation vous faites ce travail important », a déclaré un ambassadeur.

Un autre diplomate a fait le constat selon lequel la présence des représentants des ONG partenaires témoignent de l'importance qu'ils donnent aux sujets de la réparation et de l'assistance pour les victimes. Il a également remercié le Fonds qui a organisé cette visite et le travail réalisé par les partenaires. Il a insisté sur la responsabilité de chaque partie pour l'efficacité des actions en faveur des victimes.

« Merci à vous les partenaires parce que nous faisons le plaidoyer pour obtenir le financement. Après ça on passe la responsabilité au Fonds qui structure des interventions et c'est vous qui livrez, c'est vous qui êtes chaque jour sur le terrain. C'est vous qui devrez vivre chaque jour devant les risques de situations extrêmement difficiles, c'est vous qui redonnez l'espoir », a-t-il dit.

Il affirme avoir entendu plusieurs femmes peindre leur histoire décourageante, mais les activités de réparation et d'assistance ont changé positivement et amélioré leur vie.



4.3. Journée du 02 novembre 2022 :

La seconde journée de la mission des ambassadeurs à Bunia a connu un autre registre d'activités. Deux activités majeures ont meublé cette seconde journée de travail dédiée aux victimes de la CPI.

La première activité était constituée de témoignages des victimes des projets d'assistance du Fonds au Profit des Victimes exécutés par ses partenaires d'exécution, COOPI, AMAB, World Relief, SOPROP et AFEDEM.

La seconde activité, notamment une journée portes ouvertes du Fonds au profit des Victimes, a enregistré la participation d'une centaine de personnes. A l'occasion de cette journée portes ouvertes, les victimes ont exposé des œuvres et produits issus de leurs AGR financés par le Fonds et ses contributeurs.



Les partenaires d'exécution et la directrice par intérim du Fonds lors de la journée porte ouverte

4.3.1. Témoignages des victimes des projets d'assistance mis en œuvre par les partenaires d'exécution AMAB, SOPROP, AFEDEM, COOPI

Les crimes commis en RDC ont détruit la vie des milliers d'individus : traumatisme, viols, esclavage sexuels, mutilations de certains organes. Sans la justice réparatrice de la CPI, l'espoir et le sourire s'étaient envolés pour de nombreuses victimes. Quelques-unes ont partagé leurs expériences douloureuses.

Ω Premier témoignage : Projet "Réhabilitation psychologique et soutien médical et socio-économique des victimes de mutilations et de tortures dans la province de l'Ituri" exécuté par l'organisation AMAB

J'étais une jeune fille mineure et élève dans une école secondaire. Des hommes armés se sont introduits dans notre domicile en tirant plusieurs coups de balles qui ont percé mes jambes. J'ai été conduite à l'hôpital et mes pieds ont été amputés. La vie n'avait plus de sens pour moi. Après la cicatrisation des plaies, je suis retournée à la maison. Un jour, les agents de l'ONG AMAB sont venus me reconforter en me disant que je pourrai reprendre une vie normale et m'ont pris en charge. J'ai été transférée à Bukavu pour des soins et j'ai été dotée d'une prothèse pour me permettre de me mouvoir et de vaquer à diverses activités.

De retour, j'ai poursuivi les études et obtenu mon diplôme d'état et j'ai appris la couture. Ensuite, j'ai intégré une mutuelle de solidarité dénommée MAPENDO dans laquelle je sensibilise d'autres victimes de la guerre. Nous avons créé 17 autres mutuelles qui comptent 820 personnes qui reçoivent de l'assistance qui nous permet de renforcer nos activités génératrices de revenus fournies. Je remercie les contributeurs du Fonds au profit des Victimes qui ont transformé ma vie grâce au projet de prise en charge des mutilés de guerre, exécuté par AMAB, un partenaire d'exécution du Fonds au Profit des Victimes.

Ω Deuxième témoignage : Projet "Assistance et réhabilitation des survivants de violences sexuelles et autres crimes contre l'humanité dans la province du Nord-Kivu", exécuté par l'organisation SOPROP

Je suis veuve et mère de six enfants, originaire du territoire de Masisi dans le Nord Kivu. Mon mari a été tué par les rebelles et nous avons fui avec les enfants à Goma dans un site de déplacés. La vie était devenue très difficile pour nourrir mes enfants. J'ai été intéressée par d'autres femmes déplacées pour chercher du bois de chauffage à vendre pour pourvoir aux besoins du ménage. C'est pendant la recherche de bois dans la brousse que j'ai été surprise par trois hommes armés qui m'ont violé à tour de rôle.

J'ai été ensuite orientée au centre de l'ONG SOPROP, qui a assuré la prise la charge psychologique et médicale après une période de traumatisme qui m'a fait perdre la tête. Grâce à l'ONG SOPROP, j'ai repris la dignité de mère et j'ai appris la couture. Aujourd'hui je porte les habits cousus par moi-même et je reçois beaucoup de clients qui apprécient mon talent. C'est le revenu de ce métier qui me permet de nourrir ma famille. Je remercie les contributeurs du Fonds au Profit des Victimes pour leur soutien aux femmes affectées par la guerre. Beaucoup d'autres femmes qui souffrent ont besoin de votre accompagnement pour devenir comme moi.

Ω Troisième témoignage : Projet de prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles de la part les groupes armés, exécuté par l'organisation AFEDEM

Je suis veuve et mon mari a été tué par des groupes armés en 2015 dans la province du Sud Kivu. Il m'a laissé avec une grossesse et après quelques mois j'ai accouché un enfant. Le poids de la vie m'a obligé à aller chercher les bois dans la brousse, pour la scolarisation de mon enfant. Trois hommes sont arrivés subitement et m'ont agressé puis violé. J'avais perdu connaissance pour se réveiller plus tard. Cette nouvelle s'est répandue dans le village et j'étais devenue la risée de tout le monde.

En 2020, l'ONG AFEDEM m'a pris en charge et m'a soutenu avec une activité génératrice de revenus. J'exerce actuellement le commerce des denrées alimentaires qui me permet de satisfaire les besoins du ménage et de faire un peu d'épargne. Pour le moment, je mène une vie normale, je vis bien, mon enfant étudie grâce au soutien des contributeurs du Fonds au Profit des Victimes.

Ω Quatrième témoignage : Projet de prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles de la part les groupes armés, exécuté par l'organisation COOPI

J'avais 15 ans en 2002 quand des miliciens se sont introduits dans notre maison. Ils ont tué mon père et mes deux petits frères. Je me suis cachée sous le lit et ces hommes armés m'ont extrait de ma cachette et ils nous ont conduit avec d'autres filles du village dans la brousse. Ils ont fait de moi leur esclave sexuelle pendant un mois dans la brousse, et c'était ça mon seul rôle dans leur bastion. Un jour, j'ai sollicité l'autorisation d'aller puiser de l'eau à la source et j'en ai profité pour m'échapper. Accablée de douleurs dans la partie génitale, je me suis efforcée de marcher jusqu'à Kasenyi.

Malheureusement pour moi, je me suis rendue compte que j'étais déjà enceinte. J'ai gardé cette grossesse malgré la souffrance morale et physique jusqu'à l'accouchement. Je faisais les travaux journaliers dans les ménages : lessiver, puiser de l'eau pour acheter la nourriture. C'est en 2021 que l'ONG COOPI, partenaire du Fonds au Profit des Victimes, m'a identifié et nous a pris en charge avec mon enfant qui a été doté des fournitures scolaires en plus de la prime payée pour une année. Moi j'ai appris à lire et à écrire dans une école d'alphabétisation grâce au soutien de l'ONG COOPI. Je vous remercie les contributeurs du Fonds au profit des Victimes pour le sacrifice consenti. Nous sommes heureux d'avoir repris vie normale mon enfant et moi.

Ω Propos des ambassadeurs et du gouverneur après ces témoignages

Emus de compassion à l'égard de toutes les victimes des atrocités de la guerre à l'Est de la RDC, les trois ambassadeurs ont exprimé leur satisfaction pour ces multiples actions du Fonds au Profit des Victimes et ses partenaires qui ont permis de redonner de l'espoir à des milliers de bénéficiaires. Selon les propos de l'ambassadeur du Sénégal Son Excellence Monsieur Papa Diaio :

« Notre mission est une mission de constat des réalités de terrain. Depuis qu'on est là, on se rend compte que des gens vivent malgré les atrocités. Et l'une des raisons qui fait que les gens vivent, c'est l'action de ces ONG et des humanitaires sur le terrain à travers donc ce programme du Fonds au Profit des Victimes et d'autres interventions. On a eu à ramener les gens à la vie. C'est qu'on a pris des gens qui étaient dans l'extrême désespoir, on les pousse, on les encadre, on les soutient de façon multiforme pour les ramener à la vie. Et voilà ce que nous avons constaté et ça nous a beaucoup impressionné. »



L'ambassadeur du Canada Son excellence Monsieur benoit-Pierre Laramée, a également exprimé sa satisfaction sur l'impact des actions de réparation :

« J'étais heureux de rencontrer toutes les organisations qui donnent des services aux victimes, de voir que c'est une approche vraiment holistique afin que ces gens soient réintégrés socio économiquement dans la société. Ce qui m'a touché le plus, ce que j'ai trouvé de plus important, c'était les témoignages parce que tous ces services-là, c'est ce à quoi ils doivent servir. Ces réparations-là, c'est de permettre aux victimes de se refaire une vie, de réintégrer la société, d'avoir espoir. Et ça on a entendu, c'est particulièrement touchant, ces horreurs vécues par les gens. »



« Passer de victimes à coupables, c'est d'autant plus remarquable. Donc félicitations, félicitations à tout ce qui est fait en matière de réparations ».

L'ambassadeur des Pays-Bas, Son Excellence monsieur Jolke Oppewal de conclure :

« dans un secteur, où il y a l'impunité, il n'y a pas de justice, c'est difficile d'arriver à la paix durable. Cette justice se traduit aussi dans une réparation et une compensation pour les victimes. C'est un élément de justice qui amène à condamner des personnes qui ont commis des crimes graves, et qui se traduit visiblement pour avoir des compensations pour les victimes. »



De son côté, le gouverneur de province de l'Ituri, le général Johnny LUBOYA Nkashama a salué la bravoure des victimes qui n'ont pas sombré dans le désespoir face au rejet, à la stigmatisation, aux souffrances subies.

Il a également félicité les ONG partenaires de mise en œuvre du Fonds au Profit des Victimes qui ont permis de restaurer la vie des milliers de gens. Cependant, il a demandé aux ambassadeurs du Canada, des Pays-Bas et du Sénégal d'être des porte-paroles du peuple congolais auprès de la Communauté Internationale pour mettre fin au cycle de violences à l'Est de la RDC et à la guerre qui a trop duré et ne fait qu'accroître le nombre des victimes. Il a déclaré :

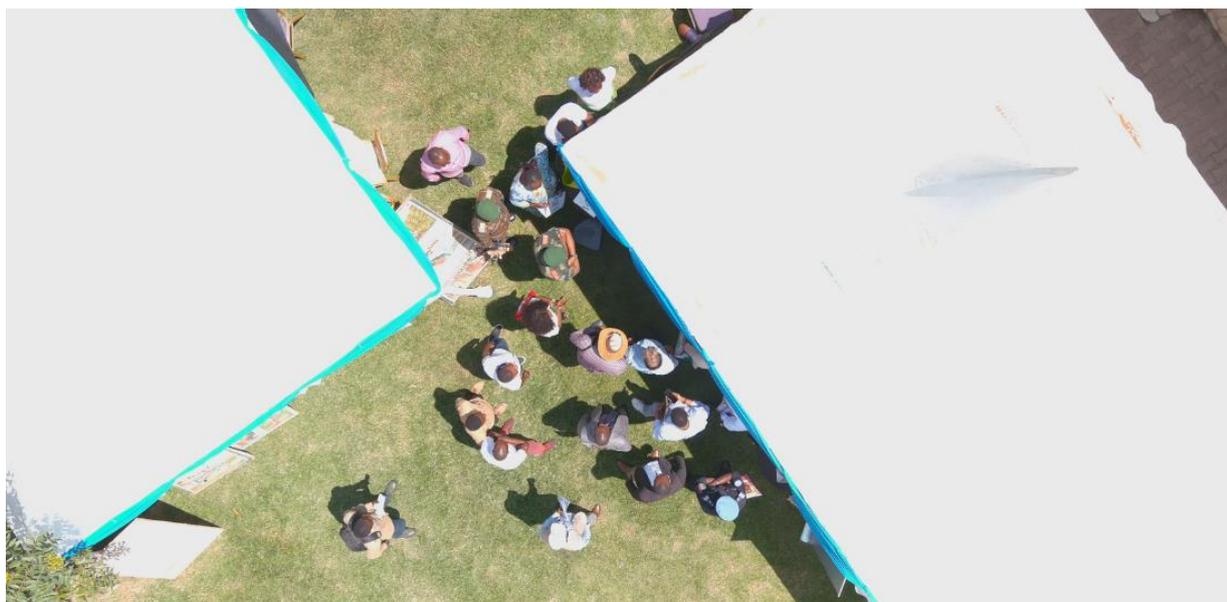


« Les bourreaux là, viennent encore de l'extérieur pour troubler la paix. Là où vous vous êtes investis, pour réparer, réhabiliterils viennent encore déranger. Faudra-t-il qu'on vous demande encore aujourd'hui des moyens pour rentrer encore, ça devient gênant. Il faut que ça s'arrête. Ça plus de 25 ans que la population souffre, pourquoi ?



4.3.2. Journée porte ouverte et exposition d'œuvres d'art des bénéficiaires des programmes du Fonds au profit des victimes mis en œuvre par les partenaires d'exécution COOPI, AFEDEM, SOPROP, AMAB, Médecins du Monde, Missionnaires d'Afrique et World Relief

Les trois ambassadeurs, le gouverneur et d'autres invités ont passé en revue d'une part les réalisations des 7 partenaires d'exécution du Fonds au Profit des Victimes, notamment SOPROP, AMAB, Missionnaires d'Afrique, World relief, Médecins du Monde AFEDEM et COOPI, et d'autres les œuvres d'art réalisées par les victimes et autres bénéficiaires des projets d'assistance et de réparation, à travers les différents partenaires qui ont érigé des stands pour la circonstance.



4.3.2.1. Présentation du stand de Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix SOPROP

- Ω Titre du projet : « Assistance et réhabilitation des survivants de violences sexuelles et autres crimes contre l'humanité dans la province du Nord-Kivu ».
- Ω Lieu d'exécution : Province du Nord Kivu, Territoire de Nyiragongo et Ville de Goma.
- Ω Bénéficiaires : 325 victimes de violences sexuelles et autres victimes de guerre, et 200 000 bénéficiaires indirects.
- Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an).
- Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois.

L'ONG Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix (SOPROP) réalise le projet d'assistance et de réhabilitation des violences sexuelles et autres crimes contre l'humanité dans la province du Nord Kivu, a signifié Espoir Lukoo, un des responsables de cette ONG aux invités à cette journée portes ouvertes. Depuis le début du projet en 2020, 325 victimes des violences sexuelles et autres victimes de la guerre bénéficient de programme d'assistance du Fonds.

Plus de 200 000 bénéficiaires indirects sont également concernés par ce projet. Plusieurs de ces victimes ont déjà repris la vie normale grâce l'accompagnement médical et psychologique, mais

également grâce au soutien matériel qu'ils ont reçu pour la prise en charge de leur famille. Certains bénéficiaires ayant reçu un soutien matériel ont exposé des articles notamment des sacs à mains et autres articles, de fabrication artisanale qui ont été achetés par certains invités notamment le gouverneur de province et les ambassadeurs pour encourager ces victimes.





4.3.2.2. Présentation du stand de L'ONG Association des mamans Anti Bwaki - AMAB

- Ω Titre du projet : « Réhabilitation psychologique et soutien médical et socio-économique des victimes de mutilations et de tortures dans la province de l'Ituri ».
- Ω Lieu d'exécution : Province d'Ituri, Territoire de Djugu, Irumu, Mahagi, Aru et ville de Bunia.
- Ω Bénéficiaires : 385 bénéficiaires directs victimes de mutilations et de tortures, et 2 310 bénéficiaires indirects.
- Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an).
- Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois.

L'ONG Association des mamans Anti Bwaki, AMAB, représentée à la journée porte ouverte par sa coordonnatrice Madame Dive Losi Béatrice, intervient dans le projet de réadaptation psychologique et l'accompagnement médical et socioéconomique des victimes de mutilations et tortures en province de l'Ituri. Cette structure assure la prise en charge de 385 victimes de mutilations et tortures et 2 310 bénéficiaires indirects. Plus de 15 bénéficiaires mutilés, estropiés, manchots se sont mobilisés pour participer à cette activité en guise de reconnaissance et de redevabilité au Fonds au profit des Victimes et à ses partenaires.

Parmi les victimes, une femme dont les bras ont été coupés à la machette par des hommes armés pendant la guerre en 2003 dans le territoire de Djugu servait de témoignages devant le stand. Après sa réhabilitation physique grâce aux contributeurs du Fonds au Profit des Victimes, elle fait l'agriculture qui lui permet de subvenir à ses besoins et ceux de sa famille. D'autres bénéficiaires de ce projet ont appris la couture et ont exposé leurs habits confectionnés et étalés à la vente.



Visite du stand d'AMAB en compagnie des victimes mutilées et estropiées



La coordonnatrice de AMAB Dive Béatrice en vert à côté du Gouverneur de l'Ituri Johnny Luboya à droite, expliquant à la délégation les activités du projet



Quelques victimes avec leurs prothèses au stand de AMAB

4.3.2.3. Présentation du stand de Missionnaires d'Afrique

Ω Titre du projet : « A l'école de la paix ».

Ω Lieu d'exécution : Provinces d'Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu.

Ω Bénéficiaires : 16 836 écoliers, jeunes, leaders et membres de la communauté, et 31 200 bénéficiaires indirects.

Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an).

Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois.

Les missionnaires d'Afrique exécutent le projet Ecole de la Paix dans les provinces de l'Ituri, du Nord et Sud Kivu. Ce projet concerne plus de 16 000 élèves, jeunes et membres de la communauté et plus de 30 mille bénéficiaires indirects, a déclaré un des responsables de cette organisation. Devant le stand de cette organisation, des dépliants et autres manuels de sensibilisation ont été exposés au public. Ces manuels contiennent des messages pour l'encadrement des ambassadeurs de la paix dans leurs communautés respectives. Des objets de visibilité transmettant des messages de paix, ont été également exposés à cette occasion.



4.3.2.4. Présentation du stand de Médecins du Monde

- Ω Titre du projet : « Pour une réhabilitation psychologique de qualité des survivants de violences sexuelles (SVS) au Sud-Kivu dans le cadre de la prise en charge holistique offerte au sein du HGR de Panzi ».
- Ω Lieu d'exécution : Province du Sud Kivu et la ville de Bukavu.
- Ω Bénéficiaires : 300 victimes directes de violences sexuelles dues à la guerre, et 2 400 bénéficiaires indirects.
- Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an).
- Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois.

L'ONG Médecin du monde réalise le projet sur la réhabilitation psychologique et physique pour les suivantes des violences sexuelles dans la province du Sud Kivu. Elle prend en charge plus de 300 victimes de violences sexuelles ainsi que d'autres bénéficiaires indirects. Des banderoles et de panneaux étaient exposés au stand de cette structure pour expliquer le rôle de cette organisation en faveur des victimes.



4.3.2.5. Présentation du stand de World Relief

- Ω Titre du projet : « Réhabilitation physique des survivants de la violence sexuelle et sexiste dans l'est de la RD Congo ».
- Ω Lieu d'exécution : Province d'Ituri, territoire d'Irumu et ville de Bunia.
- Ω Bénéficiaires : 360 victimes de violences sexuelles et autres victimes de la guerre.
- Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an).
- Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois.

World relief s'occupe de la réhabilitation des survivants des violences sexuelles et basés sur le genre dans la province du Nord Kivu.

Des banderoles ont été exposés pour expliquer le rôle de cette organisation au public. Il s'agit de fournir des soins physiques et psychologiques aux suivantes de la violence sexuelle, et assister celles qui ont des infections sexuellement transmissibles.

L'ONG a distribué des dépliants aux invités pour faire connaître ses activités et son impact dans la communauté.



4.3.2.6. Présentation du stand de AFEDEM

- Ω Titre du projet : « Réhabilitation physique des survivants de la violence sexuelle et sexiste dans l'est de la RD Congo ».
- Ω Lieu d'exécution : Province d'Ituri, territoire d'Irumu et ville de Bunia.
- Ω Bénéficiaires : 360 victimes de violences sexuelles et autres victimes de la guerre.
- Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an).
- Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois.

L'ONG Appui aux Femmes Diminués et Enfants marginalisés (AFEDEM) exécute le projet d'accompagnement psychosocial et de réinsertion socio-économique qui a ciblé environ 360 femmes victimes des violences et plus de 3000 bénéficiaires indirects dans la province du Sud Kivu. Plusieurs objets fabriqués par les bénéficiaires, qui ont repris la vie normale et contribue au développement de leurs communautés, ont été exposés au public. Ces actions et œuvres des victimes ont été encouragées par la délégation des participants à cette journée portes ouvertes.



4.3.2.7. Présentation du stand de Cooperazione Internazionale - COOPI

- Ω Titre du projet : « Réintégration psychosociale et socio-économique des filles-mères victimes des guerres en Ituri ».
- Ω Lieu d'exécution : Province de l'Ituri, Territoire d'Irumu et ville de Bunia.
- Ω Bénéficiaires : 120 cas de mères célibataires victimes de la guerre. 40 120 bénéficiaires indirects (membres de la famille, OBC, proches et communautés).
- Ω Montant du projet : 750 000 Euros (environ 150 000 € par an)
- Ω Durée de la période : 05 ans (Début 2020-Fin 2025). Engagement financier de 12 mois

L'ONG Cooperazione Internazionale (COOPI) s'occupe du volet réinsertion psychosociale et socioéconomique des filles mères victimes de guerre dans la province de l'Ituri. 120 victimes des violences sexuelles bénéficient d'un accompagnement holistique de cette ONG grâce au financement des contributeurs du Fonds au Profit des Victimes. Les bénéficiaires ont entrepris des actions génératrices de revenus après avoir suivi une formation en couture, pâtisserie et coiffure. Le projet accompagne également 120 dépendants de ces bénéficiaires en matière de prise en charge scolaire et médicale.

Le chef de ce projet, Danny Akili et les victimes bénéficiaires de ce projet, ont présenté les œuvres et réalisations des bénéficiaires au public, notamment des habits confectionnés par certaines victimes. Des présents ont été séance tenante remis par les victimes à certains membres de la délégation pour exprimer leur gratitude. Le chef du projet réparation Lubanga, le second projet exécuté par COOPI, Laurent Touré, a également présenté son projet aux participants, ainsi que les réalisations des victimes de la réparation, qui pour des raisons de confidentialité n'étaient pas présentes à la journée portes ouvertes. En guise de réalisations, le chef du projet de réparation Lubanga a présenté des meubles confectionnés par une victime ayant appris la menuiserie, ainsi qu'un gâteau d'une autre victime ayant été formée en pâtisserie, à l'effigie du Fonds au Profit des Victimes.





4.4. Journée du 03 novembre 2022 :

Cette dernière journée a été marquée par deux activités majeures dont des témoignages et la conférence de presse de clôture de la mission des ambassadeurs.

Des témoignages ont été donnés, cette fois des victimes des projets de réparation, notamment le projet de réparation Katanga qui prend en 297 victimes, et le projet de réparation Lubanga, qui prévoit la prise en charge de 2 500 victimes, dont 855 déjà pris en charge. L'activité a eu lieu à huis clos pour des raisons de confidentialité des victimes des projets de réparation.

En second lieu, une conférence de presse de clôture de la mission a eu lieu, pendant laquelle, les ambassadeurs ont donné leurs impressions sur l'ensemble de la mission.



4.4.1. Témoignages des victimes des réparations Lubanga et Katanga

Ω Témoignage 1 : Ex-enfant soldat bénéficiaire du projet de réparation Lubanga

J'avais 12 ans lorsque j'ai été prise avec mon frère par les miliciens. Les deux grands responsables de la milice m'ont pris à la fois comme leur femme et comme leur garde de corps. Dans le camp quotidiennement j'ai été leur esclave sexuelle. Suite à ces abus, mon appareil génital est détruit, je ne peux donc pas avoir des enfants. J'ai été libérée quelques mois après, grâce à l'intervention des agents de Droits de l'Homme.

En 2017, j'ai été informée par mes amis via des avocats, du lancement du processus d'identification des ex-enfants soldats enrôlés de force entre 2002 et 2003 dans la Province de l'Ituri. J'ai été contactée en juillet 2021 pour intégrer le programme des réparations du Fonds au Profit des Victimes de la CPI à travers son partenaire de mise en œuvre et j'ai débuté ma prise en charge par le soutien psychosocial.

Le temps passé auprès des psychologues m'a redonné confiance et m'a permis d'oublier les traumatismes subis. Après j'ai été consultée dans une structure sanitaire, vu la gravité du mal dont je souffrais, j'ai été transférée hors de la Province pour une opération chirurgicale où pendant plus de deux mois, j'ai bénéficié de soins spécialisés. J'en suis ressortie avec un grand soulagement. Je bénéficie aujourd'hui d'un suivi post opératoire de ma jambe et grâce au projet et je me sens bien.

Après ma guérison, J'ai suivi une formation sur l'entrepreneuriat, suite aux conseils éclairés des techniciens, j'ai choisi de faire le commerce parce que je voulais poursuivre mon activité habituelle. Pendant la formation, j'ai appris à bien tenir ma comptabilité et à gérer ma caisse. Une fois la formation achevée, j'ai reçu un certificat de fin de formation. Le partenaire d'exécution du Fonds au

Profit des Victimes m'a également remis une somme en espèce pour une activité génératrice de revenus.

Ma vie sans douleur à la jambe grâce au soutien du programme réparations du Fonds est un bonheur. Je suis très heureuse de voir que ma douleur a totalement disparu et d'avoir bénéficié gratuitement après plusieurs années de désespoir de services de soutien psychosocial, de réhabilitation physique et d'un appui à une activité génératrice de revenus. Aujourd'hui je suis épanouie grâce à ma boutique d'alimentation dans le quartier, j'ai pu engager deux autres demoiselles.

Ω Témoignage 2 : Ex-enfant soldat bénéficiaire du projet de réparation Lubanga

« Voici mon histoire d'enfant soldat à chef cuisinier »

J'avais à peine 12 ans et j'étais en 6^{ième} année primaire lorsque j'ai été enrôlé dans un groupe des miliciens. J'y suis resté 4 mois, période durant laquelle j'ai été formé et envoyé au front pour combattre. Durant les combats j'ai été touché par balle à ma jambe gauche. Après 4 mois de guerre, mes parents sont venus me récupérer moyennant une rançon.

Ensuite j'ai poursuivi mes études jusqu'en 3^{ième} année secondaire mais j'ai dû arrêter car j'avais du mal à étudier et vivre une vie normale d'enfant après tous les traumatismes vécus et les mauvaises habitudes acquises par la prise d'alcool fort et de drogues.

C'est avec grande joie que j'avais reçu l'appel en 2021 du partenaire de mise en œuvre du Fonds au Profit des Victimes de la CPI. Grâce à ce projet, j'ai bénéficié d'une prise en charge psychologique, de soins médicaux adéquats et ensuite une formation en Art culinaire pendant 3 mois. Durant ma période de stage de qualification, le partenaire d'exécution du Fonds m'avait également remis une somme d'argent pour mon activité génératrice de revenus. J'ai utilisé ce montant pour l'achat d'une moto pour me créer une deuxième source de revenu (Taxi-moto) à part mon métier de cuisinier.

Actuellement je suis économiquement indépendant grâce à mon travail de chef cuisinier que j'ai obtenu à l'issue de ma formation, qui me procure un revenu permanent mensuel en plus du revenu quotidien de mon taxi- moto qui me permettent de subvenir à mes besoins et de prendre en charge de ma famille. J'ai retrouvé ma dignité dans la communauté !

Ω Témoignage 3 : Victime, bénéficiaire du projet de réparation Katanga

Mon histoire a débuté en 2001, lorsque j'avais 9 ans en classe en 3^{ème} année primaire. Des rumeurs circulaient selon lesquelles les assaillants préparaient une attaque dans notre localité. Pendant que nous recevons des membres de la famille à la maison pour un deuil autour du feu de bois, vers 4 heures du matin, nous avons entendu des tirs nourris. Les militaires de la localité ont demandé à la population de s'enfuir. Nous avons vu nos parents massacrés par les assaillants et avons pu fuir jusqu'à BUNIA pour y trouver refuge. J'ai ainsi passé ma vie et poursuivi mes études chez son oncle à Bunia.

Pendant une sensibilisation j'ai été informée de l'enregistrement des victimes dans l'affaire Katanga, et je me suis rendue pour me faire identifier. C'est à partir de cet instant que j'ai intégré le processus de réparation. Avec le programme de réparation j'ai pu bénéficier d'une activité génératrice de revenus qui m'a permis avec l'aide de mon mari de construire une maison. Grâce aux bénéfices que je réalise, j'aide mon mari dans les dépenses quotidiennes de la famille et aujourd'hui, j'ai retrouvé une vie normale et je suis très heureuse avec ma famille. Je souhaite que mes amis qui ont subis ces atrocités bénéficient aussi de ces réparations. Je dis merci aux avocats, au Fonds au Profit des Victimes et à tous les bailleurs qui nous ont permis d'obtenir les réparations.

4.4.2. Conférence de presse de clôture

Au cours de cette conférence de presse qui a réuni une dizaine de médias, la directrice exécutive par intérim du Fonds au Profit des Victimes a réitéré à ses hôtes l'urgence de mobiliser plus de 800 mille dollars dans les deux mois qui suivent pour répondre aux besoins urgents des victimes et environ deux millions de dollars au cours de cette année pour poursuivre les projets de réparation.

Convaincus de l'importance du programme de réparation et d'assistance réalisées en faveur des victimes, les ambassadeurs se sont engagés à faire le plaidoyer auprès d'autres Etats parties pour la collecte des fonds supplémentaires, fixés par la Cour Pénale Internationale dans le procès de Thomas Lubanga qui a été déclaré indigent par cette juridiction.

« Ce que j'ai compris de ces 10 millions d'euros de Lubanga, on n'a pas encore trouvé la moitié de l'argent. Alors, ça sera aussi le plaidoyer que je veux faire auprès de partenaires et aussi de mon siège pour dire qu'il y a justice. Les juges ont donné l'ordre d'avoir dix millions, on ne peut pas laisser tomber cet élément de justice ici à l'Est de la RDC » a conclu l'ambassadeur des Pays-Bas. Et d'ajouter : *« Nous avons été ici, nous sommes des témoins, nous allons faire le rapport au siège et parler avec nos collègues à Kinshasa »*



V. COMMUNICATION ET VISIBILITE DE LA VISITE

Quatre médias à vocation internationale et nationale : la Radio Okapi, la Radio Digital Congo, la Radio communautaire et Canal Révélation ont couvert toutes les étapes de la visite des trois ambassadeurs. Sept autres médias se sont joints aux premiers pour la conférence de presse qui a résumé les activités du Fonds au Profit des Victimes et la visite des ambassadeurs.

Plusieurs reportages ont été réalisés et diffusés en format audio, visuels dans les radios et télévisions nationales et des publications dans les médias en ligne et les sites web notamment de la Radio Okapi, avec une audience estimée à plus de dix millions d'auditeurs et téléspectateurs.

Ces reportages ont permis à la population d'être informée des activités du Fonds au Profit des Victimes mais surtout de l'impact de tous les projets de réparations et d'assistance pour les membres des communautés en tant que bénéficiaires directs et indirects et leur incidence pour la réduction de la violence et la promotion de la paix en RDC.

Ω Quelques liens d'articles en ligne de l'évènement

<https://www.trustfundforvictims.org/en/news/trust-fund-victims-international-criminal-court-together-canada-netherlands-and-senegal>

<https://www.trustfundforvictims.org/en/statement-tfv-acting-executive-director-tfv-mission-bunia-drc>

<https://acpcongo.com/index.php/2022/12/04/trust-and-reparations-change-lives-of-victims-of-armed-conflict-says-tfv/>

<https://buniaactualite.cd/ituri-le-fonds-au-profit-des-victimes-determine-pour-le-processus-de-reparation/>

<https://acpcongo.com/index.php/2022/12/04/ituri-la-confiance-et-les-reparations-changent-positivement-les-conditions-des-victimes-de-conflits-armes-en-rdc/>

VI. RESULTATS DE LA VISITE

La mission des ambassadeurs à Bunia a eu des résultats immédiats à bien d'égards, tant auprès des communautés, des partenaires, des contributeurs, que des autorités provinciales.

- (i) Concernant la **redevabilité**, cette mission a permis au Fonds au Profit des Victimes, de rendre compte de son travail à ses contributeurs. Cette mission a également permis aux ambassadeurs représentant les Etats partis, aux représentants du gouvernement, aux agences des Nations Unies et ONGI et à la société civile d'approfondir leur connaissance et leur compréhension du travail et de l'expertise du Fonds au Profit des Victimes. A travers les nombreuses visites sur les sites de mise en œuvre des projets et les échanges avec les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre, les Etats partis ont également eu une meilleure compréhension de l'immensité du travail réalisé par le Fonds au profit des victimes, les défis auxquels il fait quotidiennement face et des besoins financiers du Fonds pour continuer à fournir une justice réparatrice aux victimes par le biais de ses programmes de réhabilitation.

- (ii) En termes **d'impact et de satisfaction des bénéficiaires**, les témoignages de nombreuses victimes et les histoires à succès sur les changements et améliorations après leur prise en charge, ont démontré le savoir-faire et l'expertise du Fonds au Profit des Victimes, dans la prise en charge des victimes de la Cour Pénale Internationale.
- (iii) Sur le plan de la **visibilité**, cet évènement a été vu, écouté ou lu par plus d'un million de personnes à plusieurs reprises, ce qui participe à accroître la notoriété du travail du Fonds au Profit des Victimes.
- (iv) En ce qui concerne la **collecte de fonds**, cet évènement, ainsi que les livrables qui en découleront, reportages, pressbook, etc. constituent des éléments clés de collecte de fonds, qui témoignent de la crédibilité, de la compétence et de la performance du Fonds au Profit des Victimes, en tant que partenaire fiable. Cet évènement a orienté également les contributeurs, qui ont désormais une meilleure compréhension des immenses besoins financiers du Fonds au Profit des Victimes, pour continuer à fournir une justice réparatrice aux victimes par le biais de ses programmes d'assistance et de réparation.

VII. CONCLUSION ET PROCHAINE ETAPE

Au terme de ces 4 jours de travail, la délégation des ambassadeurs a eu à participer à une série d'activités et de visites de sites de projets, à l'issue de laquelle les ambassadeurs se sont dits satisfaits du travail et des réalisations du Fonds au Profit des Victimes en RDC de manière général, et dans l'Est de la RDC en particulier.

Plusieurs recommandations ont été faites à cet effet par les ambassadeurs et ont visé notamment :

- Ω S'assurer que les programmes assurent la justice réparatrice aux victimes et de s'assurer du lien avec la CPI dans tous les parties du travail du Fonds au Profit des Victimes en RDC.
- Ω L'amélioration de la visibilité des activités du Fonds au Profit des Victimes.
- Ω L'intégration des aspects culturels dans la prise en charge psychologique des victimes.

Le Gouverneur de la province de l'Ituri a recommandé de renforcer et prioriser des activités d'éducation à la paix.

A travers la mise en œuvre de cette activité, le Fonds au profit des victimes a fait montre de sa redevabilité en rendant compte de ses actions à ses contributeurs, mais également a démontré son savoir-faire, son expertise et sa notoriété en matière de prise en charge des victimes de crimes internationaux relevant de la juridiction de la CPI.

Enfin, cette activité a amélioré la visibilité des actions du Fonds au Profit des Victimes, et contribuera à améliorer sa collecte de fonds pour la prise en charge de plus de victimes dans le besoin et vivant dans une extrême précarité dans des conditions d'insécurité.

La prochaine étape vise, au cours du premier trimestre 2023, la restitution de cette importante activité, à l'ensemble des contributeurs du Fonds au Profit des Victimes et autres bailleurs de fonds présents en RDC. Cette activité s'inscrit dans la continuation de la collecte de fonds entamée par le Fonds au profit des victimes, pour la collecte de dix millions de dollars nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des victimes de ses programmes.

ANNEXE : DISCOURS DE LA DIRECTRICE DU FONDS

Discours – Conférence de presse – Franziska Eckelmanns, Directrice par intérim du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale

Introduction

Le lundi 31 octobre 2022, nous avons commencé une mission ici à Bunia qui se termine aujourd'hui, le 3 novembre 2022.

Le Fonds au profit des victimes auprès de la Cour pénale internationale a invité trois ambassadeurs basés à Kinshasa à venir à Bunia afin de se familiariser avec et faire le suivi des programmes du Fonds en Ituri et dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Les ambassadeurs représentent le Canada, les Pays-Bas et le Sénégal, et donc trois continents.

L'ambassadeur des Pays-Bas a joué un rôle déterminant dans le lancement de cette mission, et tous trois ont contribué à son succès. Le Fonds leur est très reconnaissant de leur engagement.

Nous avons été accueillis par le gouverneur de la province de l'Ituri lors de la première soirée. Il nous a également rejoints à plusieurs reprises au cours de la mission, notamment hier, lorsque les bénéficiaires ont apporté leurs témoignages et que les partenaires du Fonds se sont présentés. Le Fonds lui est très reconnaissant de son engagement.

Qu'avons-nous vu ? Qui avons-nous entendu ?

Ensemble, la CPI et le Fonds au profit des victimes forment le pilier de la justice réparatrice du Statut de Rome. Alors que la Cour pénale internationale, la CPI, enquête et poursuit les crimes réprimés par le Statut de Rome et peut émettre une ordonnance de réparation à l'encontre des personnes condamnées, le Fonds au profit des victimes conçoit et met en œuvre des programmes pour les victimes des crimes commis par ces personnes condamnées et peut intervenir avec ses propres fonds lorsque la personne condamnée n'a pas les moyens de payer les réparations aux victimes.

Nous avons vu à quoi ressemble la justice réparatrice de manière tangible. La CPI a condamné trois personnes pour avoir commis des crimes dans la province de l'Ituri en 2002 et 2003. La CPI a condamné M. Lubanga à 14 ans d'emprisonnement pour avoir recruté des enfants de moins de 15 ans dans ses forces armées. La CPI a condamné M. Ntaganda pour le même crime et, en outre, pour avoir été responsable de deux attaques contre une population civile à Mongbwalu et dans ses environs, puis dans le territoire de Djugu, visant principalement la population lendu. Il a été condamné à 30 ans d'emprisonnement. Par ailleurs, la CPI a également condamné M. Katanga pour une attaque commise à Bogoro en 2003 à une peine de 12 ans d'emprisonnement.

La CPI a également rendu des ordonnances de réparation à l'encontre de M. Lubanga et de M. Katanga pour des montants respectifs de 10 millions et 1 million de dollars US. L'ordonnance de réparation contre M. Ntaganda n'est pas encore finale.

Nous avons vu comment les ordonnances de réparation ont été mises en œuvre par le Fonds au profit des victimes, et en particulier par les partenaires du Fonds. Nous avons vu les lieux où les bénéficiaires reçoivent un soutien psychologique et ont rencontré des psychologues. Nous avons parlé avec des victimes qui ont décrit comment leur prise en charge a permis de traiter leur traumatisme et les symptômes dont elles ont souffert à cause des crimes. Nous avons observé le dévouement de tous les partenaires du Fonds.

Nous avons également vu un centre de formation, où les bénéficiaires reçoivent une formation dans les professions qu'ils choisissent. Nous avons parlé avec des bénéficiaires qui ont commencé avec succès une nouvelle profession ou une nouvelle entreprise.

Nous venons d'entendre ce matin des témoignages émouvants de bénéficiaires sur les crimes qu'ils ont subis et comment les réparations les ont transformés. Ils ont parlé de la confiance, de l'espoir et de la dignité retrouvés. Ils ont été responsabilisés pour aller de l'avant dans leur vie. Même 20 ans après avoir été victimes de crimes, la reconnaissance de leurs souffrances et les réparations ont changé leur vie.

En outre, le Fonds au profit des victimes étend l'empreinte de la CPI dans les pays dont la situation est en cours d'enquête par la Cour. Il peut mener des programmes dans les pays dont la situation est en cours d'enquête par la CPI sans porter sur la responsabilité d'un individu spécifique, à condition que le programme soit lié à des préjudices subis en raison de crimes réprimés par le Statut de Rome. Ici, en RDC, en plus de ses activités en RCA, en CIV, au Mali et en Ouganda, le Fonds a mené de tels programmes dans les trois provinces de l'est depuis 2008. Nous avons touché jusqu'à 25 000 bénéficiaires directs qui ont reçu une mesure de réhabilitation pour les préjudices subis du fait de crimes réprimés par le Statut de Rome. En outre, nous avons mené des programmes d'éducation à la paix pour des dizaines de milliers de bénéficiaires, formé des journalistes, et réalisé de nombreuses autres activités.

Actuellement, nous avons sept partenaires dans les provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu.

La plupart des projets que nous avons vus et la plupart des victimes que nous avons entendues concernent les crimes sexuels.

Nous avons visité le projet « Education pour la Paix » financé par notre partenaire Médecins d'Afrique. Les enfants sont les principaux bénéficiaires de ce programme, étant donné que l'éducation à la paix se déroule principalement dans les écoles.

Nous avons entendu cinq bénéficiaires qui ont raconté leurs souffrances et l'impact du programme sur eux. Les partenaires de mise en œuvre du Fonds sont venus même du Nord et du Sud Kivu et ont présenté leurs programmes. Parmi ces organisations figurent AFEDEM, SOPROP et World Relief. Les représentants d'AFEDEM et de SOPROP sont venus avec des bénéficiaires. Les partenaires d'Ituri, AMAB et COOPI étaient également accompagnés de bénéficiaires. Tous ont montré les produits des activités socio-économiques des bénéficiaires.

Nous avons également entendu le gouverneur s'exprimer : il a souligné l'importance des programmes du Fonds pour l'Ituri et les victimes, et a salué le courage des victimes de parler de leurs souffrances. [Il a également souligné la nécessité de poursuivre les auteurs de ces crimes graves et de les traduire en justice, tout comme il a parlé de pardonner aux autres, en particulier entre les différents groupes ici en Ituri.]

Qu'avons-nous compris et appris ?

Je ne peux parler que pour le Fonds et moi-même.

J'ai été impressionnée par les effets des réparations vis-à-vis des victimes; par le courage des bénéficiaires et leur résilience.

Nous avons appris que même si un conflit est en cours, il est nécessaire d'apporter justice et espoir. Nous devons donc poursuivre la mise en œuvre des ordonnances de réparation de la CPI. Nous ne

pouvons pas d'abord attendre la paix. Nous devons faire tous les efforts possibles pour apporter une justice réparatrice à tous ceux qui sont victimes de crimes condamnés par la CPI. Nous devons poursuivre notre travail en faveur des victimes de ces crimes atroces.

À cet égard, la Cour a ordonné dans l'affaire *Lubanga*, en plus de réparations collectives, des réparations symboliques pour les victimes, en particulier pour les ex-enfants soldats. Nos partenaires collaborent avec les communautés et les victimes et construiront quatre centres communautaires dans différentes parties de l'Ituri dans le but de placer le sujet des enfants soldats au centre de ces communautés. Le programme sera lancé dans le mois à venir.

Nous sommes heureux que le Gouverneur ait parlé de la nécessité de poursuivre les auteurs de crimes. En effet, les victimes ont le droit à un accès à la justice, une question qui relève en premier lieu du gouvernement de la RDC.

Nous avons constaté que nos partenaires disposent d'une expertise et d'infrastructures qui permettraient d'atteindre beaucoup plus de victimes. Nous devons trouver les fonds nécessaires pour continuer les projets et même trouver plus de fonds ou créer des partenariats pour rendre cela possible, étant donné que les fonds du Fonds sont limités.

Pour les réparations ordonnées par la Cour dans le cadre de l'affaire *Lubanga*, nous avons un besoin urgent de lever 2 millions d'euros. Pour la poursuite des programmes d'assistance, nous devons collecter au moins 800 000 euros dans les prochains mois.

Les fonds du Fonds proviennent principalement des Etats, mais pourraient également provenir de donateurs du secteur privé.

Pour eux tous, nous devons être visibles. Nous saluons le soutien des trois ambassadeurs qui, à travers cette mission, ont permis d'accroître la visibilité des programmes du Fonds au profit des victimes. Nous nous félicitons également que le Gouverneur ait exprimé son soutien au travail continu du Fonds, qui est essentiel dans le conflit actuel en Ituri.